

**PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée publique

**COMMISSION SUR L'EAU, L'ENVIRONNEMENT, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LES GRANDS PARCS**  
Volet agglomération

Le jeudi 24 août 2023, à 9 h 30

Salle du conseil | Édifice Lucien-Saulnier

[Webdiffusion](#) de l'assemblée en différé

---

**PRÉSENCES**

Mme Julie Roy, présidente  
Mme Heidi Ektvedt, vice-présidente  
Mme Marie-Claude Baril  
Mme Vicki Grondin  
Mme Virginie Journeau  
Mme Vana Nazarian  
M. Jérôme Normand  
Mme Valérie Patreau  
M. Giovanni Rapanà  
M. Tim Thomas

**ABSENCE**

M. Stéphane Côté, vice-président

**PERSONNES  
PRÉSENTES**

Mme Chantal Morissette, directrice, Service de l'eau  
M. Alain Larrivée, directeur, Direction de l'eau potable, Service de l'eau  
M. Jean-François Dubuc, directeur par intérim, Direction des réseaux d'eau,  
Service de l'eau  
M. Stéphane Bellemare, directeur, Direction de l'épuration des eaux usées, Service  
de l'eau  
M. Hervé Logé, directeur, Direction de la gestion des actifs, Service de l'eau  
M. Étienne Drapeau, chef de Division, Planification stratégique et performance,  
Service de l'eau  
M. Serge Martin Paul, chef de Division par intérim - Infrastructures et réseau  
principal, Service de l'eau  
Mme Audrey Maurice, contrôleur de projet, Service de l'eau

**AUTRE  
PERSONNE  
PRÉSENTE**

Mme Maja Vodanovic, responsable de la concertation avec les arrondissements  
et de l'eau au comité exécutif de la Ville de Montréal

Le quorum est atteint.

---

**1. Ouverture de l'assemblée**

La présidente de la Commission, Mme Julie Roy, déclare l'assemblée ouverte à 9 h 30. Elle souhaite la bienvenue à cette séance d'information consacrée à la présentation des grands enjeux de l'eau dans le cadre de la consultation publique sur l'avenir de l'eau de Montréal et elle procède à l'énoncé de reconnaissance territoriale autochtone.

La présidente invite ses collègues commissaires à se présenter et elle excuse l'absence de M. Stéphane Côté, vice-président de la Commission.

Mme Roy souligne la présence de Mme Maja Vodanovic, responsable de la concertation avec les arrondissements et de l'eau au comité exécutif de la Ville de Montréal et remercie pour leur

présence les représentantes et représentants du Service de l'eau de la Ville qui accompagnent la commission sur cette consultation.

Elle présente le déroulement de la présente assemblée et les différentes étapes de la consultation publique menée par la commission.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Heidi Ekvedt, appuyée par Mme Valérie Patreau, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que proposé.

## 3. Dépôt administratif des procès-verbaux des assemblées publiques du 27 novembre 2019, des 9, 10, 14, 16, 20 et 22 janvier 2020 et du 13 mai 2020

La présidente dépose les procès-verbaux des assemblées publiques du 27 novembre 2019, des 9, 10, 14, 16, 20 et 22 janvier 2020 et du 13 mai 2020 de la précédente mandature de la Commission, qui n'ont pu être adoptés au cours du mandat précédent. Elle indique qu'ils seront disponibles sur le site web des commissions permanentes et archivés par le Service du greffe.

## 4. Adoption du procès-verbal de la séance publique du 16 février 2023

La Commission procède à l'approbation du procès-verbal de la séance publique du 16 février 2023.

Sur une proposition de Mme Valérie Patreau, appuyée par M. Giovanni Rapanà, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité tel que proposé.

Mme Roy indique que l'ensemble procès-verbaux déposés et adoptés seront disponibles sur le site web des commissions permanentes et archivés par le Service du greffe.

## 5. Consultation sur l'avenir de l'eau de Montréal

Avant de céder la parole à la directrice du Service de l'eau, Mme Chantal Morissette, la présidente invite Mme Maja Vodanovic, responsable de la concertation avec les arrondissements et de l'eau au comité exécutif à prononcer un mot d'introduction.

La présidente la remercie, puis invite Mme Morissette à présenter les membres de son équipe qui l'accompagnent et à entamer la présentation du dossier de consultation.

### 5.1. Présentation du dossier de consultation sur l'avenir de l'eau de Montréal

Mme Morissette procède à la [présentation](#) des grands enjeux de la ressource en eau et ses incidences sur sa gestion.

La présidente remercie les représentantes et représentants du Service de l'eau pour la présentation.

Pour permettre d'accueillir les dernières inscriptions à la période de questions et commentaires du public, la présidente propose une pause avant de poursuivre l'assemblée publique avec la période questions et commentaires du public et des commissaires.

PAUSE

### 5.2. Période de questions et commentaires du public

Mme Julie Roy appelle tour à tour les personnes inscrites à la période de questions et commentaires.

Citoyen / Citoyenne	Questions / Commentaires
M. Eddy, Dureuil, Solutions Ecotime	<i>Absent</i>
Mme Andrée-Claude, Paquette, citoyenne	<i>Absente</i>
M. Christophe, Ywan, citoyen	<i>Absent</i>

M. Bruce Walker, STOP	Souligne la date historique du 23 août 1995, date où la Ville a traité 100% de ses eaux usées aux moyens de traitements physico-chimiques. / Rappelle les grands projets en cours dans le traitement des eaux usées, notamment la désinfection à l’ozone et le remplacement des incinérateurs des boues d’égouts / Se questionne sur la pertinence d’un troisième projet d’envergure avec l’ajout d’un traitement secondaire des eaux usées par le recours à un traitement biologique et les impacts de ce projet sur ceux en cours.
M. Mathieu Guilbot, citoyen	Indique qu’il représente un regroupement de citoyennes et citoyens affecté-e-s par les inondations du 13 juillet dans le secteur de Lachine. / Fait état des dommages matériels et de la détresse psychologique consécutives aux inondations. / Demande d’affiner les analyses de la gestion des eaux pluviales et d’adapter les infrastructures en fonction des données plus récentes liées aux changements climatiques avant d’autoriser de nouvelles constructions.
Mme Gabrielle Roy-Grégoire, Eau secours	Demande s’il est envisagé, à la suite de l’introduction de la récente tarification de l’eau des industries, commerces et institutions (ICI), que la Ville implante une nouvelle tarification de l’eau pour les immeubles résidentiels, auquel cas, demande des précisions sur les critères de cette tarification. / S’inquiète d’une tarification résidentielle considérant l’importance vitale de la ressource et les incidences spécifiquement envers les plus vulnérables qui ne pourraient s’acquitter de leur facture et soulève les enjeux de santé et sécurité publiques.
M. Philippe Maisonneuve, Fondation rivière	Demande des précisions sur la méthodologie employée pour mesurer la consommation d’eau potable en milieu résidentiel. / S’enquiert de la possibilité d’obtenir la collaboration, sur une base volontaire ou obligatoire d’un échantillon de résidences pour calculer la consommation réelle d’eau potable d’immeubles résidentiels.

La présidente demande s’il y a d’autres personnes dans l’assistance qui souhaiteraient intervenir.

<b>Citoyen / Citoyenne</b>	<b>Questions / Commentaires</b>
M. George Cervinka, co-fondateur de la Fondation Ruisseau Bouchard	Remercie le Service de l’eau pour la documentation détaillée et salue la richesse de l’expertise interne et de ses analyses ainsi que l’appel à puiser dans les bonnes pratiques des autres villes. / Considérant l’état des connaissances du Service de l’eau et son expertise, demande la façon par laquelle les organismes peuvent appuyer les actions de la Ville dans le maintien des actifs en eau.
M. Serge Larue, citoyen	Demande des précisions sur l’existence d’une réglementation municipale pour imposer l’aménagement de toits verts, notamment envers les grands immeubles. / Est d’avis que la Ville devrait imposer une telle réglementation, également l’interdiction aux nouvelles constructions l’aménagement de logements en sous-sol étant donné les risques d’inondation.
M. Bruce Walker, STOP	Porte à l’attention que chaque lieu d’enfouissement de l’agglomération de Montréal des cendres issues de l’incinération des boues d’égout prévoit, par une disposition d’une loi provinciale du ministère de l’environnement du Québec, un comité de suivi auquel des citoyennes et citoyens peuvent prendre part. / À l’égard du ruisseau Bouchard, suggère de communiquer avec le comité Zip Jacques-Cartier. / Demande des précisions à propos d’une réglementation exigeant l’installation de clapets aux bâtiments résidentiels existants et aux nouveaux bâtiments résidentiels.

La présidente procède ensuite à la lecture des questions et commentaires qui ont été transmis par l'entremise du formulaire en ligne.

Citoyen / Citoyenne	Questions / Commentaires
Mme Nicole Corrado, citoyenne	<p>Please only use non animal cruelty free methods of testing sewage effluent. Please stop testing on fish. And please only use no kill cruelty free rodent control. Stop using rodenticides and do not trap beavers. Remove attractants and use humane methods like beaver deceivers.</p> <p><a href="https://www.change.org/p/stop-testing-sewer-water-on-laboratory-fish">https://www.change.org/p/stop-testing-sewer-water-on-laboratory-fish</a></p>
Mme Patricia Hénault, citoyenne	<p>Ne pas faire payer le citoyen pour l'eau potable qu'il utilise, même à une somme symbolique, cela envoie le message qu'elle n'a pas de valeur (comme elle coûte 0\$/0¢). Recevoir une facture pour l'eau utilisée, même modeste, sensibilise les gens à la valeur de l'eau et fait aussi prendre conscience de combien nous en utilisons. Cela permet en plus de financer des initiatives (entretien d'aqueduc, déminéralisation des espaces pour qu'ils soient perméables, pose de filtres anti-microplastiques, etc.).</p>
M. Dariusz Holota, citoyen	<p>Afin de combler un manque financier pour l'entretien des infrastructures, Montréal devait se tourner dans la direction des grands usagers, par exemple: des entreprises à forte consommation et rejets d'eau. Il est donc inopportun de proposer un fardeau fiscal additionnel pour les propriétaires de piscine, sachant que celles-ci ne sont pas de gros contributeurs à cette problématique. Une fois remplis, les systèmes de filtration dont ils sont équipés minimisent la consommation. C'est assez de surtaxes.</p>
M. Ronald Gehr, citoyen	<p>In what way are the Provincial and Municipal Governments committed to this project? Problems such as water leakage and wastage, and the inadequacy of the wastewater treatment plant (currently only enhanced primary treatment) have been well known and documented for over 20 years, yet there has been no significant progress. What systems will be in place to ensure adequate funding over successive administrations so that the ambitious and admirable goals will be achieved?</p>
Mme Claudette Chevrier Paul, citoyenne	<p>Je crois qu'on devrait revenir à l'ancienne méthode de facturation pour l'eau potable puisqu'il y a énormément de gaspillage qui se fait. Il serait donc équitable que tous les résidents soient facturés pour un maximum X d'utilisation par année, et qu'une surcharge soit appliquée sur la facture, basée sur la quantité d'eau utilisée au-delà du maximum. Ce ne serait que justice pour ceux et celles qui font bon usage de l'eau potable.</p>
M. Francisco Cabral, citoyen	<p>I'd like Montreal to be a top tier city in water management, we need to reprioritize our investments and channel them adequately (water should be first priority). We need to have safe infrastructure (no more lead et al), stop dumping sewage into rivers (medieval...), adequate capacity, world class treatment and re-educate the people. Water is more important than projects like the REM, let's prioritize investments.</p>
Mme Ginette Pouliot, citoyenne	<p>Je demeure sur la 13e avenue de l'arrondissement de Lachine évaluée par le patrimoine urbain 19.U.1 Vétéran. Est-ce que des analyses et des inspections des conduites d'égout combinées (pluvial et sanitaire) et d'aqueduc (installées en 1946) doivent être identifiées en urgence et considérées comme prioritaires pour ce qui est de leur remplacement.</p>
M. Eric Routhier, citoyen	<p>Pour limiter la consommation d'eau, le seul moyen est de faire payer les utilisateurs leur consommation. Sans facture, aucune amélioration n'aura lieu. Le citoyen assumera que les autres font comme lui et alors n'économisera pas, ou bien ne s'en préoccupera</p>

	pas tout court. Et pour ceux qui disent que ça va nous coûter plus cher, et bien non, c'est maintenant que ça nous coûte cher. La consommation réduite nous fera économiser. Et ceux qui en sont incapables, alors ça sera leur décision.
M. Victor Balsis, AmiEs du courant Sainte-Marie	Il nous faut une stratégie municipale pour stimuler le fédéral et le provincial afin que cette richesse collective capte l'intérêt et l'imaginaire des citoyens et qui se penche précisément sur l'enjeu de l'accès. 1.Établir une vision et un plan pour la création d'ouvertures visuelle et physique, 2. Aborder la question de partenariat, cohabitation et financement des projets (avec le Port, le Vieux-Port, CP/CN...), 3. Examiner la privatisation des berges versus l'accès public.
M. Steve Doyle, citoyen	Plusieurs immeubles à Montréal ont des problèmes d'inondation dû aux infrastructures désuètes, et cela depuis 2008. Pourtant, vous continuez à construire des immeubles immenses qui mettent un poids important sur ces infrastructures et vous détournez toujours la situation, dramatique, sur autre chose. Quand allez-vous arrêter les constructions dans les secteurs à problème le temps de corriger les situations?

En terminant, la présidente mentionne qu'une citoyenne qui a déjà transmis son propos a partagé une série de liens via le formulaire en ligne de pétitions portant sur la protection des animaux, puis remercie l'ensemble des citoyennes et citoyens pour leur intervention et le Service de l'eau pour les éléments de réponse.

### 5.3. Période de questions et commentaires des commissaires

La présidente donne des précisions sur le déroulement de la période de questions et commentaires réservée aux commissaires et elle les invite à prendre la parole.

Commissaires	Questions / Commentaires
Mme Valérie Patreau	Remercie la directrice du Service de l'eau et son équipe pour la présentation et les réponses aux questions du public. / Témoigne de l'efficacité des récents aménagements résilients dans son district lors de grandes pluies et enjoint les autres municipalités et arrondissements à y recourir. / Rappelle la forte consommation d'eau des ménages montréalais et avant d'envisager une quelconque tarifications résidentiels, plusieurs gestes écoresponsables peuvent être adopter pour contrer une utilisation excessive de la ressource./ Note que l'essentiel de l'usage abusif de l'eau est lié à son utilisation dans la salle de bain et demande les interventions individuelles à préconiser pour en limiter le gaspillage.
Mme Virginie Journeau	Au-delà des activités de sensibilisation visant à réduire l'usage de l'eau, demande si les gestes concrets posés pour réduire sa consommation impacteront les coûts de fonctionnement.
Mme Vicki Grondin	Remercie le Service pour la présentation du document de consultation. / Fait part de l'importance de l'accès à l'eau et sa qualité. / Rappel les chiffres liés à l'usage de l'eau potable à Montréal par rapport à d'autres grandes villes et demande les moyens qui devraient être mis en place ailleurs qui permettraient de réduire drastiquement son gaspillage.
Mme Vana Nazarian	Demande des explications sur les écarts entre les besoins et investissements du maintien des actifs en eau et leur fluctuation d'une année à l'autre. / Demande des précisions sur les moyens pour évaluer et surveiller les fuites d'eau potable du système de conduites.

Mme Marie-Claude Baril	Remercie pour la clarté des éléments d'information présentés / Constate l'importance du rattrapage du maintien des actifs, notamment pour éviter d'éventuels bris / Demande plus de détails sur les conséquences des bris et les coûts de réparation des infrastructures en urgence.
M. Giovanni Rapanà	Remercie pour le portrait exhaustif / Souligne la grande consommation d'eau potable de la population montréalaise et demande les facteurs les plus déterminants pouvant expliquer cet usage excessif / Demande si les quantités observées de gaspillage de l'eau potable sont davantage attribuables aux fuites dans le réseau plutôt qu'aux habitudes de vie de la population.
Mme Heidi Ekvedt	Souhaite des clarifications liées au déficit des actifs de Montréal en comparaison de la Ville de Toronto et demande quel pourcentage du parc d'actifs en mauvais et très mauvais état serait considéré acceptable.
M. Giovanni Rapanà	Demande si plan de déversements des eaux usées est existant pour l'île de Montréal, particulièrement dans le secteur de Rivière-des-Prairies.
Mme Vana Nazarian	Note dans le document un nombre de mètres cubes d'eau non traité rejeté dans le fleuve St-Laurent pour une saison estivale et demande la quantité d'eau rejetée sur une année.
Mme Julie Roy	Demande des précisions sur la consommation en eau à l'issue de l'installation des compteurs d'eau dans les ICI.

## 6. Levée de l'assemblée

Avant de lever la séance, la présidente remercie les commissaires, les représentantes et représentants du Service de l'eau ainsi que les citoyennes et citoyens qui ont participé à la séance en personne ou à distance.

La présidente fait mention que le document de consultation présenté est disponible sur le site web du dossier de la Commission, puis elle rappelle qu'un sondage est également en cours dont le lien est disponible sur la plateforme de consultation en ligne de la Ville [www.realisonsmtl.ca/avenirmtleau](http://www.realisonsmtl.ca/avenirmtleau).

En terminant, elle invite la population à participer en grand nombre par la transmission et l'expression d'avis dans le cadre de la présente consultation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 50.

**ADOPTÉ LE :** 3 octobre 2023

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Roy  
Présidente

ORIGINAL SIGNÉ

Lydia Atrouche  
Coordonnatrice  
Commissions permanentes